



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de l'Ordre judiciaire vaudois

Palais de justice de l'Hermitage

Journée « Portes ouvertes » au Tribunal cantonal : rendez-vous le samedi 4 octobre 2025 !

Pour célébrer l'inauguration du nouveau Tribunal cantonal, l'Ordre judiciaire vaudois ouvrira les portes du Palais de justice de l'Hermitage le samedi 4 octobre 2025, de 9h à 18h. Accessible sur inscription, cette journée invitera le public à se plonger dans l'univers judiciaire de manière conviviale et ludique. Audiences fictives, conférences, expositions et moments d'échanges seront une occasion unique de découvrir les coulisses de la justice et de rencontrer celles et ceux qui œuvrent à son service.

Après plus de trois ans de travaux, le nouveau Tribunal cantonal sera inauguré de manière festive les 3 et 4 octobre prochains. Après une cérémonie officielle qui se tiendra le vendredi 3 octobre en présence de plusieurs centaines d'invité·e·s, le Palais de justice de l'Hermitage ouvrira ses portes au public le samedi 4 octobre 2025, de 9h à 18h, par plage horaire de deux heures. Près de 1'000 personnes sont attendues durant cette journée accessible sur inscription uniquement.

Au programme

Grâce à un programme riche et varié, le public aura l'opportunité de découvrir le domaine souvent méconnu de la justice, ses coulisses, ainsi que les personnes qui y œuvrent au quotidien. Plusieurs animations sont prévues :

- Des audiences fictives, en matière pénale, civile ou de droit public ;
- Des conférences de Mme Marie-Pierre Bernel, présidente du Tribunal cantonal ;
- Une visite libre du Palais de justice l'Hermitage ;
- Des expositions sur les métiers, l'histoire et l'organisation de l'Ordre judiciaire vaudois, la numérisation de la justice ou encore l'architecture du bâtiment ;
- Des rencontres et des échanges avec les magistrat·e·s et collaborateur·trice·s de l'Ordre judiciaire, présent·e·s tout au long du parcours de visite.

Inscription obligatoire

Pour des questions d'organisation, il est nécessaire de s'inscrire pour participer à cette journée « portes ouvertes » (au maximum quatre personnes par inscription). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur le site www.vd.ch/ojv, en choisissant la plage horaire souhaitée.

Pour accéder à la manifestation, chaque personne inscrite devra présenter son billet personnel, généré à la fin de l'inscription, et une pièce d'identité officielle munie d'une photographie. Un contrôle de sécurité sera effectué sur place.

Informations pratiques

L'utilisation des transports publics est fortement recommandée (bus 16, arrêt « Hermitage » ; bus 3, 8 et 18, arrêt « Motte »), le site ne proposant aucune place de stationnement. Un stand de petite restauration permettra au public de se ravitailler.

Le programme détaillé, le formulaire d'inscription et toutes les informations à jour sont accessibles sur le site www.vd.ch/ojv.

Note : Les journalistes sont d'ores et déjà invités à annoncer leur présence à la cérémonie d'inauguration officielle et/ou à la journée « Portes ouvertes », ainsi que toute demande particulière (p.ex. interview). Une invitation officielle leur parviendra dans le courant du mois de septembre.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire vaudois

Lausanne, le 12 août 2025

Renseignements complémentaires : OJV, Céline Rod, conseillère en communication, 021 316 15 16, presse.ojv@vd.ch